



Municipalité du Village d'Angliers

14, Baie Miller, C. P. 9
Angliers (Québec) J0Z 1A0

Extrait du procès verbal de la session régulière du lundi 14 juillet 2008 tenue à la salle du conseil du 14 Baie Miller, Angliers et, formant quorum sous la présence de monsieur Paul Coulombe, maire d'Angliers.

Sont présents :

M. Yoland Trudel, conseiller
Mme Line Massie, conseillère
Mme Marcelle Vilandré, conseillère
M. Richard Peluso, conseiller

Absents : Raynald Bernèche et Pierre Marcotte.

Est également présente madame Mireille St-Amour, adjointe à la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Résolution no 3758-07-08 – Examen stratégique de la Société canadienne des postes

Considérant que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Poste Canada sur la poste lettres);

Considérant que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce, dans toutes les régions du pays;

Considérant que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Considérant que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

En conséquence, il est proposé par Yoland Trudel, appuyé par Line Massie et résolu

Que la municipalité d'Angliers demande au gouvernement fédéral que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes fasse l'objet d'audiences publiques et que la population soit consultée en rapport avec la déréglementation de Postes Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Extrait certifié conforme au livre des délibérations
Angliers, le 24^e jour de juillet 2008

Mireille St-Amour, adjointe à la directrice générale et secrétaire-trésorière

Note : Le texte de la présente résolution est sujet à correction par le conseil lors de l'adoption du procès-verbal.